

Trame verte et bleue urbaine et périurbaine

Expérimentation et observation des pratiques

- EXPÉRIMENTATION -

1/5

PRIVAS

Contexte et intérêts

Privas est une petite ville de 9 000 hab., caractéristique d'un milieu rural de moyenne montagne. Celle-ci présente un intérêt de par l'enjeu de fermeture de corridors écologiques au fur à mesure de son développement (phénomène de continuum urbain avec les communes avoisinantes) dans un contexte géographique riche en biodiversité et de son positionnement en tant que « ville porte » du Pnr des Monts d'Ardèche, gage d'une qualité paysagère et environnementale.

En milieu rural, la perception d'une nature très proche et omniprésente rend l'approche sociologique très intéressante. Une dualité entre une nature « appréciée », vécue comme un atout et une nature « contrainte », perçue comme bloquante pour le développement urbain, rend souvent les initiatives difficiles. La commune de Privas faisant aujourd'hui l'objet de nombreux projets urbains, l'intérêt de la démarche repose sur cette conciliation entre aménagement de l'espace et valorisation de la biodiversité.

Ardèche



Un centre-ville très minéral dans un écrin de verdure

Méthodologie

- Un objectif de partage de la démarche et de communication : dès le départ, la commune de Privas a souhaité mobiliser les partenaires et certains acteurs locaux.
- Une forte mobilisation politique et technique : un élu a été dédié à la démarche. De plus, une aide supplémentaire a été apportée avec le recrutement d'un stagiaire pour la participation au diagnostic sur le volet patrimonial.
- Des partis pris méthodologiques : le travail du CAUE et de la LPO s'est concentré sur une plus-value en faveur du cadre de vie et non sur les aspects réglementaires. L'approche multiscale a été mise en avant : de l'échelle du bassin de vie à l'échelle du quartier. La définition d'actions/recommandations s'est basée sur de nombreux retours d'expériences pour apporter des solutions concrètes, ainsi qu'un panel diversifié pour favoriser des choix à court ou long terme.

Diagnostic

Des relevés de terrain dans les différents quartiers de la ville ont permis de faire ressortir de nombreux points positifs en faveur de la trame verte et bleue : l'espace urbanisé est en effet ponctué par de nombreux espaces de verdure (parcs privés, alignements d'arbres remarquables, vallons agricoles à l'abandon...). La présence de nombreux cours d'eau en cœur de ville sont vecteurs de développement de la biodiversité. Le réseau souterrain existant, héritage d'un passé minier sur la commune, permet également une certaine richesse notamment pour les rhinolophes (chauves-souris). Les façades hautes qui constituent la grande partie du centre-ville sont aussi des lieux favorables pour la faune rupestre. Des liens forts existent donc entre le milieu urbanisé et les espaces naturels qui se trouvent sur les pourtours. Pourtant, cette richesse n'est malheureusement pas perceptible.

Cette biodiversité est souvent contrecarrée par de nombreuses barrières : route départementale, nappes de bitume, clôtures, forte pollution lumineuse sur certains secteurs de la ville. Des reliquats d'espaces agricoles sur les franges de la ville accueillant certaines espèces remarquables ou favorisant leur déplacement sont soumis aux pressions foncières.

Extrait du diagnostic à l'échelle de la commune de Privas réalisé par le CAUE et la LPO

Les grands espaces de biodiversité :

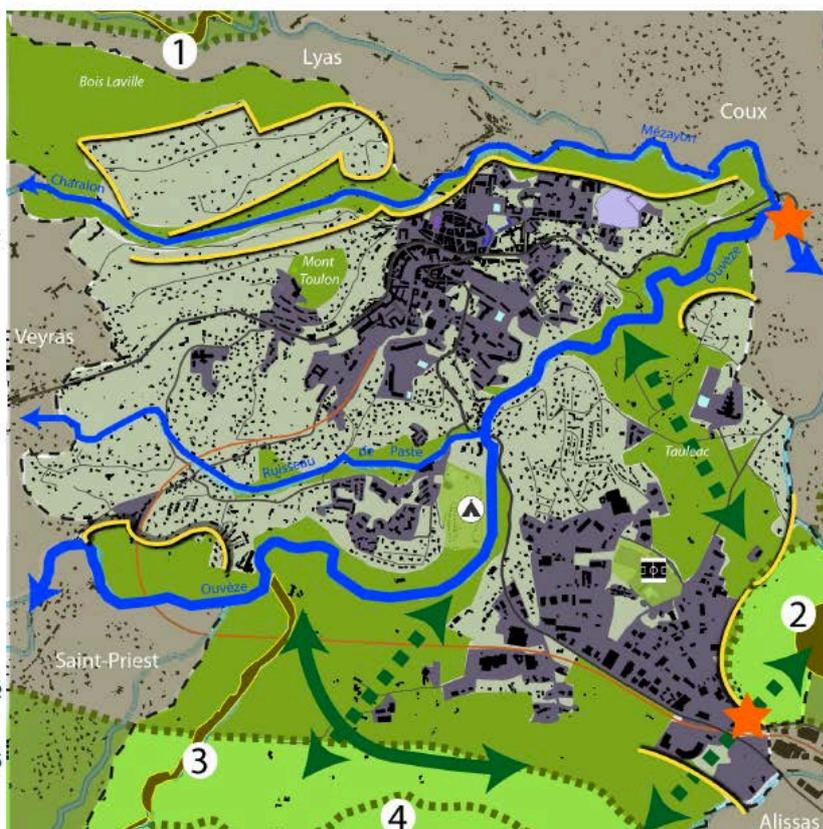
-  Espaces naturels ou agricoles
-  Sites Natura 2000
-  ZNIEFF
 - 1/ ZNIEFF du Mezayon
 - 2/ ZNIEFF Plateau de des Gras, Serre de Gouvernement
 - 3/ ZNIEFF Côte du Baron, Grotte du Verdus
 - 4/ ZNIEFF Plateau et contreforts du Colron

Les continuités écologiques :

-  Milieux aquatiques et ripisylves existants
-  Espaces naturels ou agricoles jouant un rôle de continuité
-  Continuités écologiques dégradées

Les barrières physiques / conflits :

-  Risque de collisions faune/trafic routier
-  Espace urbain : imperméabilité forte
-  Espace à vocation pavillonnaire : imperméabilité faible
-  Urbanisation à proximité des espaces naturels ou agricoles (fragilisation)



Secteurs à enjeux / Enjeux

Les atouts et dysfonctionnements ont été repérés par entité urbaine et paysagère ce qui a permis de mettre en évidence 6 secteurs à enjeux à l'échelle de la commune à partir desquels les partenaires de la démarche ont du faire des choix prioritaires. Pour se faire, le C.A.U.E et la L.P.O ont analysé et proposé un degré de pertinence pour chaque secteur afin de hiérarchiser le niveau d'intérêt pour mener des actions les plus réalistes et les plus adéquates possibles par la suite. Ceci s'est traduit par une analyse selon :

- les limites ou contraintes existantes pour mener des actions,
- l'importance de l'enjeu vis-à-vis de la biodiversité,
- l'urgence d'intervention d'un point de vue écologique,
- la priorité de l'enjeu par rapport à la TVB,
- l'intérêt par rapport à la démarche régionale.

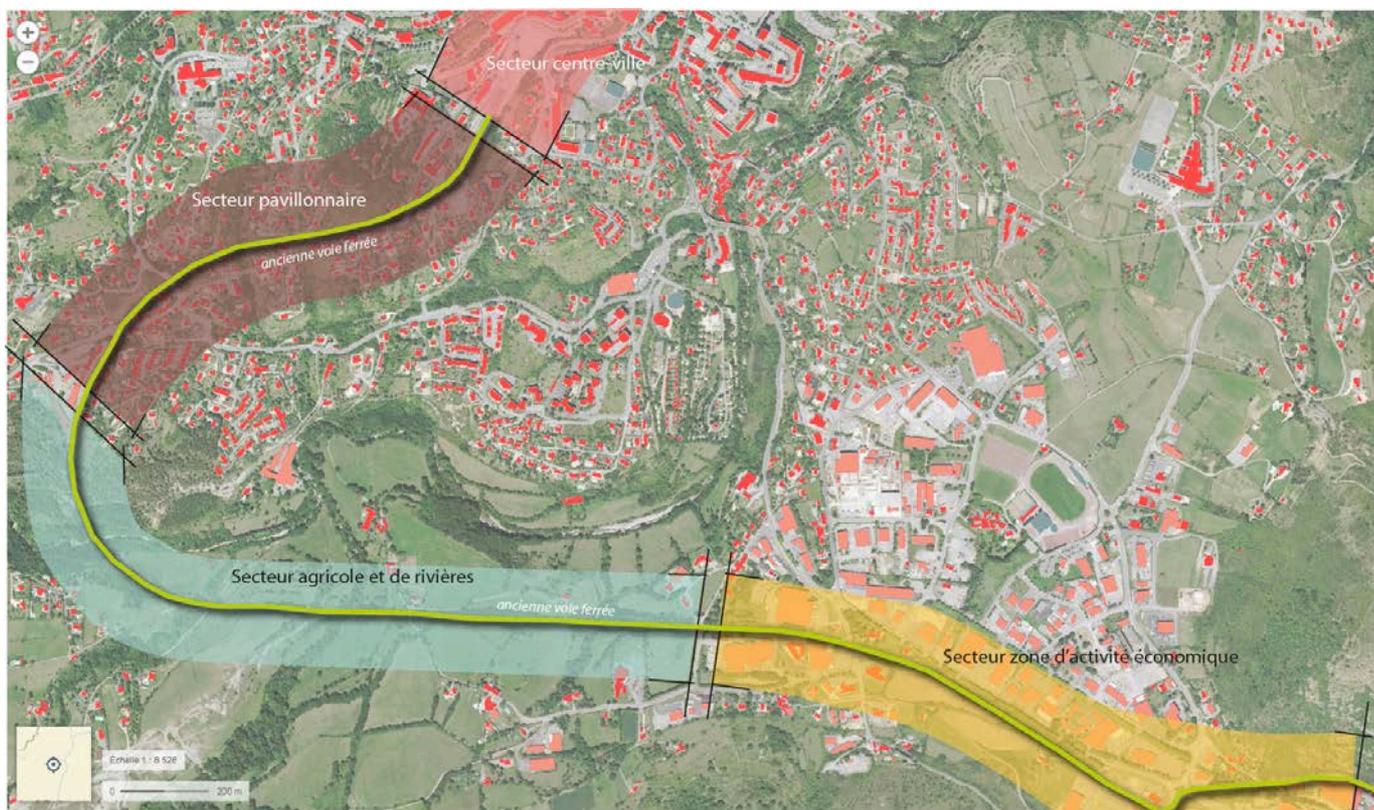
Zoom/Préconisations

L'ancienne voie ferrée a été identifiée comme secteur prioritaire : cette ligne aujourd'hui démantelée fait l'objet d'un projet de voie douce par la Communauté d'Agglomération de Privas Centre Ardèche. L'ouverture de cette voie est prévue pour l'année 2018. Elle traverse la ville depuis son entrée sud-est, par la zone d'activité économique, jusqu'au centre-ville et croise les 4 entités urbaines et paysagères qui avaient été relevées par le C.A.U.E et la L.P.O.. C'est ainsi le secteur à enjeux le plus complet et le plus transversal.

Cette voie douce constitue à elle seule un corridor écologique et peut donc facilement servir d'armature à la construction d'une réflexion sur la Trame verte et bleue sur les quartiers connexes, voire s'étendre à une échelle intercommunale, cette ancienne ligne de chemin de fer traversant plusieurs communes.

Les préconisations autour de cet axe ont été déclinées par tronçon selon l'environnement urbain rencontré.

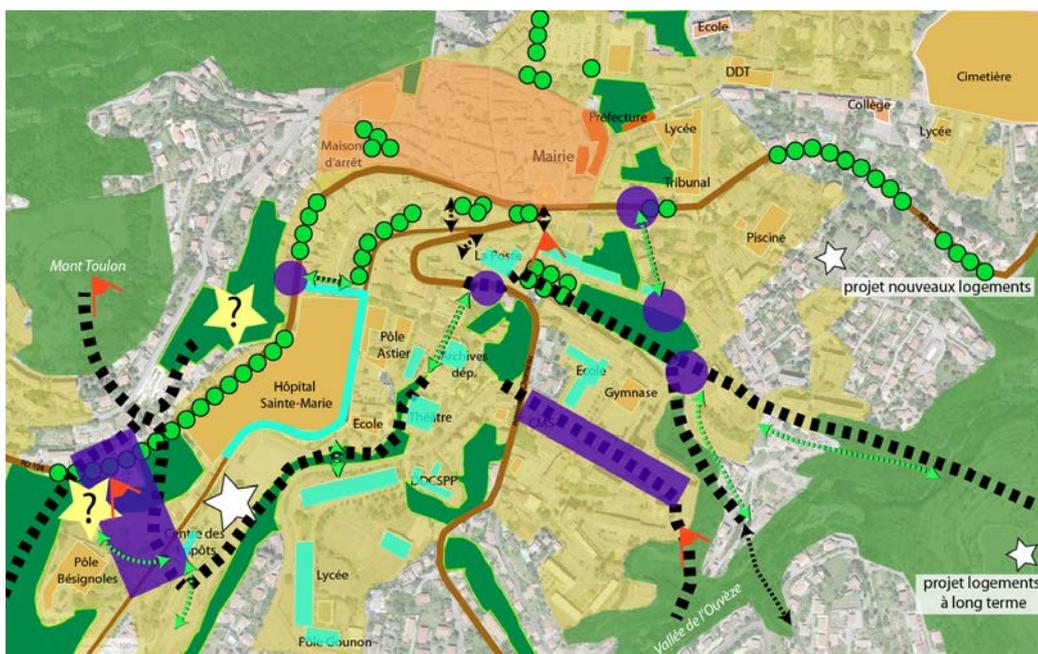
La voie douce : un axe de travail original et innovant, complet et transversal
Source : CAUE 07 et LPO 07



Pistes d'actions thématiques

La commune de Privas se positionne aujourd'hui sur plusieurs actions potentielles qu'elle essaiera de mettre en œuvre au fil du temps selon les moyens dont elle dispose :

- Mettre en place des « totems » végétaux : il s'agirait d'impulser une dynamique de végétalisation des façades, voire des toitures terrasses, des bâtiments publics comme privés via un projet d'appel à candidature auprès des particuliers et des entreprises privées, voire la création de conventionnement avec les structures propriétaires de bâti stratégique pour le développement de la biodiversité.



- Lier l'art et le végétal pour la mise en valeur de certains espaces publics :
- Créer un « parc urbain » dans un secteur naturel et agricole avec des aménagements de qualité et concilier aménagement et préservation de la biodiversité.
- Renforcer et valoriser le maillage de cheminements piétons existants : pour ce faire, un relevé de terrain complémentaire devra être effectué pour mesurer des aménagements ou d'entretien futurs.
- Sensibiliser le public : la mairie souhaite développer plusieurs actions de sensibilisation auprès de publics différents.
 - de manière large, faire une petite communication mensuelle par exemple via l'internet (l'arrêt des produits phytosanitaires, lutter écologiquement contre les chenilles processionnaires, mettre en place un écoquartier comme la démarche participative à Besignoles, comment favoriser la biodiversité chez soi...)
 - aux clôtures et limites végétales
 - sensibiliser le public via la fête de la nature (23-27 mai) : jeu collectif sur les trames vertes et bleues, conférence sur les trames vertes et bleues, stand au marché pour construire des nichoirs ou faire découvrir la biodiversité avec certains éléments (plumes, traces, insectes...), sortie nature,...
 - sensibiliser les scolaires : proposer des sorties, concevoir des nichoirs ou hôtel avec eux,...
 - sensibiliser le public aux clôtures et limites végétales : faire un petit tuto.



Conclusion / bilan

Le volet diagnostic a permis une réelle prise de conscience des richesses des patrimoines (environnement, paysage, histoire) par les acteurs locaux (élus et personnels techniques). Cette base a ensuite permis de choisir délibérément un secteur sur lequel poursuivre cette mission, un projet de voie douce porté par l'intercommunalité sur une voie ferrée désaffectée. Cette voie douce a l'intérêt de traverser un panel de contextes représentatifs de la commune et de sa richesse (zones agricoles et naturelles, zone pavillonnaire et zone d'activité, patrimoine architecturale et industriel) dont un quartier pavillonnaire ayant déjà fait l'objet d'une démarche citoyenne de valorisation paysagère.

Les clés de réussite, les limites :

Une politique forte et motivée associée à une équipe technique dynamique a montré ici toute son importance dans l'élaboration de la démarche et dans la poursuite de cette action.

Cette démarche a également permis de confronter différents regards sur la gestion des espaces publics (perception de la gestion écologique par les usagers, les élus et les personnels techniques) et mis en avant toute la subtilité nécessaire pour partager un projet commun.

Un travail de renforcement de la communication inter-service / inter-collectivité permettrait une meilleure cohérence des projets d'aménagement et de valorisation du territoire.

Perspectives

La démarche a permis de lancer une dynamique sur le territoire :

La commune a recruté une personne en service civique pour avancer sur des actions trame verte et bleue à mener sur le territoire privadois.

Le CAUE de l'Ardèche, dans son programme de cycle de formation à destination des élus qu'il mène avec le Pnr des Monts d'Ardèche, prévoit une session sur la biodiversité et l'urbanisme et de valoriser par ce biais le travail effectué sur Privas.

Personnes rencontrées :

Michel VALLA, maire de Privas

Franck CALTABIANO, 8ème adjoint en charge de la qualité du cadre de vie et de l'environnement

Hervé ROUVIER, 2ème adjoint aux finances et urbanisme et président du syndicat des eaux

Véronique CHAIZE, 3ème adjointe à la culture et au patrimoine

ROCHE Marie-Dominique, 5ème adjointe en charge de l'éducation

MAUSSE Alain, conseiller en charge de l'évènementiel et à l'animation

VINCENT Henriette, conseillère municipale

France JEANNIN, secrétaire générale de Privas

AYMONIN Florence, service urbanisme

MARCHIENNE Claudine, service urbanisme

SALLES Eric, Direction des services techniques

BERTHIAUD Francis, services techniques

GUILLOT Godefroy, stagiaire

CHARRON Emeric, Communauté d'Agglomération de Privas Centre Ardèche

GAULUPEAU Marion et MARTINEAU Gilles, Chambre d'Agriculture

ISSARTEL Didier, syndicat des eaux

CAMPBELL Eric, DDT 07

Auteurs :

CAUE Ardèche, Hélène PAGE, urbaniste

LPO Ardèche, Frédéric Cloître, écologue

Crédits photos :

Date de réalisation : 2018 Date de publication : -----